



# Ingénierie de projets culturels et interculturels

MASTER



**MASTER 2 - Livret de l'étudiant**

## Les enseignants associés et enseignants-chercheurs

- **Jesus ALONSO**, Professeur en espagnol (Université Bordeaux Montaigne)
- **Hervé CASTELLI**, intervenant professionnel associé au master, consultant
- **Carlina CAVADORE**, Directrice de La Rurale
- **Shannae CHARLES**, Enseignante d'Anglais
- **Olivier DU PAYRAT** : Intervenant professionnel associé au master ; Administrateur des Monuments nationaux
- **Olivier DUBOS** : Professeur de droit (Université Bordeaux)
- **Raphael DUPIN**, Directeur général Cap Sciences
- **Hélène FRIBOURG**, directrice des affaires culturelles du Conseil départemental de la Gironde
- **François GARAIN**, Président du Festival Musicalarue
- **Pierre GEORGES**, intervenant professionnel, digital designer, Digital42morrow et Uni. Pop. du Numérique.
- **Sophie GUENEBAUT**, professeur associée ; directrice du LABA
- **Laurence LANGOU**, Directrice du développement Fondation Bordeaux université
- **Blaise MERCIER**, Directeur de POLA
- **Jean-Louis MIRAT**, Intervenant professionnel associé au master ; expert-comptable
- **Hélène MONTAGNAC**, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication (Université Bordeaux Montaigne)
- **Cécile OUDEYER** : Intervenante professionnelle associée au Master ; directrice des publics de l'Opéra National de Bordeaux
- **Stéphane PARDONNET**, Directeur de France Active Aquitaine
- **Alexandre PERAUD**, maître de conférences de littérature française (Université Bordeaux Montaigne),
- **François POUTHIER**, professeur associé ; responsable du master
- **Eugénie DA ROCHA**, Directrice de Sew&Laine
- **Aude ROUYERE**, Professeur de droit (Université Bordeaux)
- **Mathilde ROY**, Kazoart
- **Françoise TALIANO DES GARETS**. Professeure d'histoire contemporaine (Institut d'études politiques de Bordeaux)

*N.B.* : Cette liste s'élargit de professionnels intervenant plus ponctuellement dans le cadre des cours ou conférences.

Le master Ingénierie de projets culturels et interculturels comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués, apportés à parité par l'université et les milieux économiques et sociaux de la culture. Il se décline en Master 1 en formation initiale et continue en un unique parcours à orientation professionnelle suivi en M2 de 3 parcours : formation initiale, formation continue et apprentissage. Il vise une insertion immédiate - 90 % des diplômés de la promotion 2016-2018 sont en poste - tout en offrant la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de poursuivre un cursus doctoral.

Fort d'une expérience de plus de 10 années, le master IPCI s'est non seulement affirmé comme une formation de référence dans le champ de l'ingénierie culturelle mais aussi comme l'un des rares cursus ouverts sur les enjeux européens et interculturels. Grâce à un équilibre entre savoir-faire techniques d'ingénierie et culture humaniste, le master a pour ambition de former des responsables culturels généralistes, en formation initiale, continue ou en apprentissage.

Conçu en partenariat avec Sciences-Po Bordeaux, mutualisé pour certains cours avec les Masters REEL et Patrimoines et musées de l'Université Bordeaux Montaigne, le master IPCI ancre son enseignement dans le champ des humanités tout en offrant un parcours professionnalisant exigeant. Son important réseau de structures publiques, associatives et privées associées lui permet d'être en prise avec fortes mutations des métiers et fonctions culturels.

L'objectif est de développer chez les étudiants une adaptabilité et une ouverture sur le monde leur permettant d'inscrire l'action et la réflexion artistique et culturelle au cœur des préoccupations contemporaines, que cette action s'inscrive dans le cadre de collectivités territoriales, du secteur associatif ou de structures culturelles. Le master prépare également, là réside sa spécificité, à la conception, au pilotage, à la gestion et à l'évaluation de projets culturels à vocation interculturelle ou internationale.

La galaxie du « Master » s'appuie sur des conventions spécifiques avec des structures publiques, para-publiques et privées (Universités étrangères, opérateurs culturels et artistiques, ...), intègre une association de filières « Cultiv'actions » et est à l'origine du Centre d'innovation sociétale « UBIC », créé pour renforcer et développer les liens entre le monde universitaire et le monde socio-économique, sur la thématique « culture, économies créatives et territoires ». Toutes ces interconnexions ont pour objet d'engager les étudiant.e.s dans une démarche de recherche-action et d'insertion professionnelle.

FORMATION INITIALE							
			ECTS	H/ÉTU	mutualisation		Enseignant resp.
<b>MDF3Y1A</b>	UE	Projets culturels européens	4				
MDF3M11	ECUE	Histoire des politiques culturelles européennes	2	18,0		IEP	Françoise Talliano
MDF3M12	ECUE	Méthodologie du projet européen	2	28,0		IEP	Sophie Guénébaut
<b>MDF3Y2A</b>	UE	Droits culturels	7				
MDF3M21A	ECUE	Droits culturels - aspects juridiques	3	30,0			Olivier Dubos
MDF3M23A	ECUE	Management / management interculturel	4	20,0		IEP	Sophie Guénébaut
<b>MDF3Y3A</b>	UE	Compétences de l'ingénieur 2	6				
MDF3M31	ECUE	Problématiques économiques des organisations culturelles	2	28,0			du Payrat / Oudeyer
MDF3M32	ECUE	Gestion comptabilité	2	36,0		IEP	Jean-Louis Mirat
MDF3M33	ECUE	Spécificités juridiques de la culture	2	18,0		IEP	Aude Rouyère
<b>MDF3Y4A</b>	UE	Communication et espace-outillage numériques	4	44,0			Hervé Castelli - Hélène Fribourg – Pierre Georges
<b>MDF3Y5A</b>	UE	Applications	6				
MDF3M51	ECUE	Conférences de méthode/ séminaires	2	54,0			Sophie Guénébaut Hélène Montagnac Alexandre Péraud François Pouthier
MDF3M52	ECUE	Conception de projet	4	10,0	5,0	IEP	Sophie Guénébaut
<b>MDF3X6A</b>	LSE	Langue vivante 5	2				
MDF3Y61	UE	anglais 5	2	20,0			Shannae Charles
MDF3Y62	UE	espagnol 5	2	20,0			Jesus Alonso
<b>MLZ3X1</b>	LSE	Langue vivante 6 (à choisir CLES club)	1	12,0			CLES CLUB
Semestre 4							
<b>MDF4Y1A</b>	UE	Mémoire	20				
MDF4U2	UE	Stage / Suivi et séminaire	10				

## Formation continue

				ECTS	TD	mutualisation	enseignant resp.
				avec			
<b>Semestre 3</b>							
<b>MDF3Y1A</b>	UE	Projets culturels européens		<b>10</b>			
MDF3M11	ECUE	Histoire des pol. culturelles européennes		5	18.0	IEP	Françoise Talliano
MDF3M12	ECUE	Méthodologie du projet européen		5	18.0	IEP	Sophie Guénebaut
<b>MDF3Y2A</b>	UE	Droits culturels		<b>8</b>			
MDF3M21A	ECUE	Droits culturels - aspects juridiques		4	30		Olivier Dubos
MDF3E23A	ECUE	Management / management interculturel		4	18	IEP	Sophie Guénebaut
<b>MDF3Y3A</b>	UE	Compétences de l'ingénieur 2		<b>8</b>			
MDF3M31	ECUE	Problématiques économiques des organisations culturelles		4	20,0		du Payrat / Oudeyer
MDF3M32	ECUE	Gestion comptabilité			36,0	IEP	Jean-Louis Mirat
MDF3M33	ECUE	Spécificités juridiques de la culture		4	18,0	IEP	Aude Rouyère
<b>MDF3Y4A</b>	UE	Communication et espace-outillage numériques		<b>4</b>	30.0		Hervé Castelli - Hélène Fribourg – Pierre Georges
<b>Semestre 4</b>							
<b>MDF4Y1A</b>	UE	Mémoire		<b>30</b>			

## Apprentissage

				ECTS	H/ETU	mutualisation	Enseignant resp
<b>Semestre 3</b>							
<b>MDF3Y1A</b>	UE	Projets culturels européens		<b>6</b>			
MDF3M11	ECUE	Histoire des pol. culturelles européennes		3	18.0	IEP	Françoise Talliano
MDF3M12	ECUE	Méthodologie du projet européen		3	28.0	IEP	Sophie Guénebaut
<b>MDF3Y2A</b>	UE	Droits culturels		<b>7</b>			
MDF3M21A	ECUE	Droits culturels - aspects juridiques		3	30.0		Olivier Dubos
MDF3M23A	ECUE	Management / management interculturel		4	20,0	IEP	Sophie Guénebaut
<b>MDF3Y3A</b>	UE	Compétences de l'ingénieur 2		<b>9</b>			
MDF3M31	ECUE	Problématiques économiques des organisations culturelles		3	28.0		du Payrat / Oudeyer
MDF3M32	ECUE	Gestion comptabilité		3	36,0	IEP	Jean-Louis Mirat
MDF3M33	ECUE	Spécificités juridiques de la culture		3	18,0	IEP	Aude Rouyère
<b>MDF3Y4A</b>	UE	Communication et espace-outillage numériques		<b>4</b>			
<b>MDA3U5</b>	UE	Applications		<b>2</b>			
MDF3M51	ECUE	Conférences de méthode / séminaires		2	36,0		Alexandre Péraud
<b>MDF3Y6A</b>	LSE	Langue vivante 5		<b>2</b>			
MDF3Y61	UE	anglais 5		2	20.0		Shannae Charles
MDF3Y62	UE	espagnol 5		2	20.0		Jesus Alonso
<b>Semestre 4 (apprentissage)</b>							
<b>MDF4Y1A</b>	UE	Mémoire		<b>20</b>	8,0		
<b>MDA4U3</b>	UE	Stage / Suivi et séminaire		<b>10</b>	12,0		

MASTER 2		S3				
INITIALE	Septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février - septembre
<b>INTER CULTUREL</b> <b>Resp. S. Guénebaut</b> <b>Projets culturels européens + Droits culturels</b>	Montage de dossiers européens (S.Guénebaut) 18h - 2 ECTS		Appli Europe (S.Guénebaut) 10h			Mutualisation IEP
	Histoire politiques européennes (F.Taliano-Des Garets) 18h - 2 ECTS				Séminaire Droits culturels 12h (1 ECTS)	
	Diversité culturelle (O. Dubos) 18h - 2 ECTS					
	Langue I (Anglais ou espagnol) - 20h - 2 ECTS					
			Langue II (Cles) - 12h - 2 ECTS			
<b>BLOC NUMERIQUE COMMUNICATION RESEAUX</b> <b>Hélène Montagnac</b>	Réseaux et espaces numériques (H.Castelli) 18h - 2 ECTS					
	Communication culturelle (Hélène Fribourg) - 9h - 1 ECTS				Séminaire numérique et design de données (Pierre Georges) 1 ECTS	
<b>BLOC ECONOMIE ET GESTION DE LA CULTURE</b> <b>S. Guénebaut</b> <b>Compétences de l'ingénieur</b>	Management des organisations (S.Guénebaut) 20h - 4 ECTS					
	Spécificités juridiques (Aude Rouyère) 18h - 3 ECTS					
	Problématiques économiques des organisations culturelles C.Oudeyer - O.Du Payrat 18h - 3 ECTS				Workshop économie 2D	
	Gestion, comptabilité, fiscalité (JL.Mirat) 36h - 3 ECTS					
<b>BLOC ACCOMPAGNEMENT</b> <b>F. Pouthier</b>	Conférences de méthode (F.Pouthier - A.Péraud - S.Guénebaut - H.Montagnac) - 20h					
	Séminaire de rentrée			Séminaire M1 -M2		
	Conception de projets - S.Guénebaut & al - 10h x 5 - 4 ECTS					
	MEMOIRE et ACCOMPAGNEMENT APPRENTISSAGE - 2x12h - 30 ECTS (8h-mémoire)					

MASTER 2		S3				
CONTINUE	Septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février - septembre
<b>BLOC INTER CULTUREL</b> <b>S. Guénebaut - Projets culturels européens + Droits culturels</b>	Rentrée			Montage de dossiers européens (S.Guénebaut) 18h - 5 ECTS	Séminaire Droits culturels 12h (1 ECTS)	Mutualisation EP
				Histoire politiques européennes (F.Taliano-Des Garets) 18h - 5 ECTS		
				Diversité culturelle (O. Dubos) 18h - 2 ECTS		
<b>BLOC NUMERIQUE COMMUNICATION RESEAUX</b> <b>Resp. Hervé Castelli</b>				Réseaux et espaces numériques (Hervé Castelli) 18h - 2 ECTS		
					Séminaire numérique et design de données (Pierre Georges) 10h - 2 ECTS	
<b>BLOC ECONOMIE ET GESTION DE LA CULTURE</b> <b>Resp. S. Guénebaut</b> <b>Compétences de l'ingénieur</b> <b>+36H OPTION</b>				Management des organisations (S.Guénebaut) 18h - 4 ECTS		
				Spécificités juridiques (A.Rouyère) 18h - 4 ECTS		
				Problématiques économiques des organisations culturelles C. Oudeyer-O. Du Payrat 18h - 4 ECTS		Workshop économie 2D
				OPTION FORMATION CONTINUE : Gestion, comptabilité, fiscalité (JL.Mirat) 36h - sans évaluation		

**MEMOIRE et ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE**

S3						
MASTER 2	Septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février - septembre
<b>APPRENTISSAGE</b>						Mutualisation IEP
<b>BLOC INTER CULTUREL</b> <b>S. Guénebaut</b> Projets culturels européens + Droits culturels	Rentrée	Montage de dossiers européens (S.Guénebaut) 18h - 2 ECTS	Appli Europe (S.Guénebaut) 10h		Séminaire Droits culturels 12h (1 ECTS)	
		Politiques européennes (F. Talliano-Des Garets) 18h - 2 ECTS	Diversité culturelle (O. Dubos) 18h - 2 ECTS			
		Langue I (Anglais ou espagnol) - 20h - 2 ECTS				
<b>BLOC NUMERIQUE COMMUNICATION RESEAUX</b> <b>Hélène Montagnac</b>						
		Réseaux et espaces numériques (Hervé Castelli) 18h - 2 ECTS				
		Communication culturelle (Hélène Fribourg) - 12h - 1 ECTS				
		Séminaire numérique et design de données (Pierre Georges - Fabienne Félix) 6hx3 1 ECTS				
<b>BLOC ECONOMIE ET GESTION DE LA CULTURE</b> <b>S. Guénebaut</b> Compétences de l'ingénieur						
		Management des organisations (S.Guénebaut) 20h - 4 ECTS				
		Spécificités juridiques (A.Rouyère) 18h - 3 ECTS			Workshop économie 2D	
		Problématiques économiques des organisations culturelles C. Oudeyer- O. Du Payrat 18h - 3 ECTS				
		Gestion, comptabilité, fiscalité (JL.Mirat) 36h - 3 ECTS				
<b>BLOC ACCOMPAGNEMENT</b> <b>F. Pouthier</b>						
		Conférences de méthode (F.Pouthier - A.Péraud - S.Guénebaut) - 42h + 12h séminaire M1-2 - 2 ECTS				
		OPTION conférences mutualisées			Séminaire M1-M2 - 6h	
		MEMOIRE et ACCOMPAGNEMENT APPRENTISSAGE - 20 ECTS (mémoire) + 12h ECTS (apprentissage)				



## Bloc Humanités et interculturalités

Cet ensemble de cours prolonge le bloc humanités et interculturalité et humanités de première année dont il conserve les ambitions d'ouverture et de développement de l'esprit critique. Il se décline cependant en M2 sur un mode plus professionnel en mettant l'accent sur la mise en œuvre des projets européens et internationaux, tout en accordant une attention particulière au référentiel de la diversité. Ce bloc se complète d'un enseignement en langues vivantes.

**Responsable : Sophie GUENEBAUT**

<b>INTER CULTUREL</b> <b>Resp. S. Guénebaut</b> <b>Projets culturels européens + Droits culturels</b>	Montage de dossiers européens (S.Guénebaut) 18h - 2 ECTS	
	Appli Europe (S.Guénebaut) 10h	
	Histoire politiques européennes (F.Taliano-Des Garets) 18h - 2 ECTS	Séminaire Droits culturels 12h (1ECTS)
	Diversité culturelle (O. Dubos) 18h - 2 ECTS	
	Langue I (Anglais ou espagnol) - 20h - 2 ECTS	
	Langue II (Cles) - 12h - 2 ECTS	

### Françoise TALIANO – DES GARETS - Les politiques culturelles en Europe [18h]

Ce cours, dans le prolongement de celui dispensé sur « Les politiques culturelles en France » (M1), a tout d'abord pour objectif de présenter la diversité des politiques culturelles en Europe à travers l'étude de plusieurs cas nationaux et de souligner les spécificités nationales : centralisation, fédéralisme, modèles intermédiaires. On étudiera successivement les cas britannique, allemand, espagnol, italien, bulgare, hongrois, polonais... On se posera la question des tendances évolutives à l'œuvre, celle des emprunts et des influences. Le deuxième objectif de ce cours consiste à traiter de la politique culturelle de l'Union européenne dans son rapport aux politiques nationales. Sa lente émergence sera envisagée puis les divers programmes orchestrés par l'Union européenne en matière de culture et de communication. On évoquera aussi les implications territoriales tant au niveau des villes que des régions, ainsi que l'existence de réseaux culturels.

### Olivier DUBOS - Diversité culturelle [18h]

#### Application Séminaire droits culturels (12h)

Intégrée dans les lois NOTRe et CAP, la notion de droits culturels fait partie intégrante de notre législation. Néanmoins, si la loi propose une reconnaissance générale de ces droits, il reste à les interpréter et les traduire dans le cadre des politiques publiques. Ce séminaire prend la forme de deux journées sur site durant lesquelles – dans une logique transverse – seront étudiés collectivement des objets ou des projets culturels susceptibles d'être appréhendés en fonction du référentiel des droits culturels. Complémentaire du cours à dominante juridique d'Olivier Dubos, ce séminaire promeut une approche pratique de la diversité culturelle.

## Montage de dossiers européens – Sophie GUENEBAUT [18h + 10h conception de projets en formation initiale]

En complémentarité du cours de Françoise Talliano - Des Garets (Politiques Européennes) ce cours permet aux étudiants de travailler concrètement sur les programmes européens et leurs enjeux sur le secteur culturel. Ils abordent :

- La structuration des fonds européens ;
- Les logiques partenariales et les méthodologies spécifiques de montage de projet ;
- La gestion budgétaire des financements européens ;
- Les programmes Creative Europe, Erasmus +, Cosme ;
- Les fonds structurels (Feader, FSE).

### Application Montage dossiers Européens (10h)

Les étudiants mettent en application les apprentissages du cours « Montage de dossier européen » à partir des projets sur lesquels ils travaillent tout au long de l'année dans le cadre de leur module « conception de projet » (Bloc applicatif)

#### Bibliographie indicative

- A.M. Autissier, L'Europe et culture, un couple à réinventer, Editions de l'Attribut, 2016
- BOUCHER MANUEL (dir.), De l'égalité formelle à l'égalité réelle. La question de l'ethnicité dans les sociétés européennes, L'Harmattan, 2001
- Direction générale des politiques internes : l'utilisation des fonds structurels pour les projets culturels, 2012
- Campagne 2014-2020 de mobilisation « Culture et territoires, créer le rebond, inventer l'avenir », Plateforme Culture 2020, [www.plateformeculture2020.eu](http://www.plateformeculture2020.eu)
- P.Balta ; Méditerranée. Défis et enjeux, L'Harmattan, Les Cahiers des Confluences, 2000.
- Culture et développement en Afrique : actes du 5e Forum de Bamako, Institut des hautes études de management, Paris : L'Harmattan 2006.
- D'ALMEIDA F., Les industries culturelles des pays du sud, enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle, OIF, 2004.
- ROMEAS NICOLAS, BADIAN SEYDOU Un rêve d'Afrique ; Cassandre/horschamp, 2009.

#### Réseaux

- DEVLIEG Mary Ann, (IETM) in collaboration with Dragan Klaic (EFAH) et Carla Delfos (ELIA) « A strategique culture programme for Europe »
- DEVLIEG Mary Ann (IETM), travail collectif, « Towards Setting Evaluation Criteria for Cultural Networks in Europe », A-lines EP Meeting, July, 10, 2001, (English version).
- Forum des Réseaux Culturels Européen, « Manifeste des réseaux culturels européens », Bruxelles, 1997.
- IETM, Etude «How networking works », publiée par the Arts Council of Finland, Spring 2001, (Version française).
- PLANSON CYRIL ; Les Réseaux culturels ; Europe-International ; La Scène, 2009.
- La coopération culturelle internationale, la Scène, 2014

## LANGUES VIVANTES 1 [20 h]

### Shannae CHARLES - Anglais

#### Bibliographie indicative

- Cameron, Ben. "TED Talk: Why the Live Arts Matter", février 2010. Disponible sur [http://www.ted.com/talks/ben\\_cameron\\_tedxyc/transcript?language=en](http://www.ted.com/talks/ben_cameron_tedxyc/transcript?language=en) [vidéo en ligne]
- Cole, Tom. «NPR : Cultural Capital : 50 Years of Investment in US Arts and Humanities », septembre 2015. Disponible sur <http://www.npr.org/2015/09/29/444527506/both-in-headlines-and-quiet-2-agencies-fuel-american-arts-for-decades> [podcast en ligne]

Pour mémoire, les étudiants choisissent une 2<sup>ème</sup> langue obligatoire dans l'offre CLES-CLUB proposée par l'université Bordeaux-Montaigne.

### Jesus ALONSO – Espagnol

#### Ingeneria cultural introducción al mundo cultural Hispánico

- Introducción a la gestión cultural
  - El mundo de la gestión cultural hoy en día
  - El lenguaje de un oficio en mutación
  - Medir los resultados de la cultura
  - Museos y centros culturales: dinámicas de gestión
- 
- Correspondencia entre lógicas económicas y lógicas culturales. El "efecto Guggenheim" y la arquitectura contemporánea en España. Arte y estructuras culturales en España: Museos, Centros culturales, Fundaciones...
  - Cultura y transformaciones sociales. La experiencia de la II República: Las *Misiones Pedagógicas*. Fundación del Estado para el Sistema Nacional de las Orquestas Juveniles e Infantiles de Venezuela.
  - La cultura censurada. La censura cultural durante el período franquista. Cultura y censura en la actualidad
  - Juventud y movimientos culturales urbanos. La experiencia de la "movida" madrileña. Permanencias y mutaciones en la cultura
  - Crisis y cultura. O cómo salir del agujero sin recurrir a las subvenciones. Una mirada al conjunto de Europa
- 
- Una mirada sobre las artes escénicas españolas. El mundo del Teatro: Festivales.
  - Arte y patrimonio en España. Gestión, conservación, destrucción de la herencia cultural
  - Cultura y hecho diferencial en España. Las otras culturas de España
  - Una pequeña ventana al arte audiovisual en España. Y MÁS...
  - La fotografía en el mundo hispánico
  - Los Festivales Musicales
  - Cinematografías americanas
  - Pinturas de la modernidad

#### LITERATURA

Lectura de un libro en español cada semestre. autor español o latinoamericano

CINE "Comunicación e incomunicación. En un mundo globalizado y conectado: ¿existen las fronteras?" *Babel*, *Medianeras*, *La gran final*

*Los tres entierros de Melquiades Álvarez*  
festival de cine Latinoamericano de Pessac



# BLOC NUMERIQUE, COMMUNICATION ET RESEAUX

L'objectif de ce bloc est de permettre aux étudiants de conjuguer une réflexion théoriquement assise sur les apports scientifiques les plus récents autour des enjeux liés à la communication et au numérique. Ainsi les étudiants auront-ils l'occasion de mieux appréhender les nouveaux espaces numériques mais aussi la communication culturelle à la suite du cours de M1, tout en se confrontant à de nouvelles méthodes de mettre en lumière données et contenus.

**Responsable : Hélène MONTAGNAC**

<b>BLOC NUMERIQUE COMMUNICATION RESEAUX</b> <b>Hélène Montagnac</b>	Réseaux et espaces numériques (H.Castelli) 18h - 2 ECTS
	Communication culturelle (Hélène Fribourg) - 9h - 1 ECTS
	Séminaire numérique et design de données (Pierre Georges) 1 ECTS

## Espaces et outillages numériques – Hervé CASTELLI [18h]

Ce cours, qui prolonge les enseignements théoriques de première année, permettra d'aborder un certain nombre de questions au centre des pratiques - présentes et à venir – des professionnels de la culture :

- Comment le numérique transforme les représentations, les espaces, les territoires, et les rapports aux temps ?
- Comment les territoires transforment les lieux, leurs organisations, les objets ?

Pour ce faire, on étudiera :

- Les modèles économiques, modèles de revenus, modèles de financement des projets innovants.
- Les usages du numérique pour l'ingénierie et la conduite de projet.
- Les outils et usages facilitant les pratiques collaboratives pour la conduite et l'ingénierie de projets ;
- Les contraintes et limites de ces outils ;
- Les impacts en terme de santé au travail de ces outils ;
- Les principes de l'économie collaborative et les impacts réciproques qu'ils entretiennent avec le numérique ;
- Les méthodes de pilotage des volets numériques des projets.

## Eléments de communication appliqués au monde de la culture – Hélène FRIBOURG [9h]

Le cours permet d'éclairer les spécificités de la communication telle qu'elle se pratique dans le champ culturel. Les conférences aborderont les outils de toute politique de communication (dossier de presse, ...) et offriront une initiation aux stratégies de communication propres aux mondes culturels. Afin de rendre cet enseignement le plus pragmatique possible, une mise en pratique – à l'aune des projets choisis dans le cadre des modules conception – sera proposée aux étudiants.

## Application Design de données – Pierre GEORGES [10h]

Ce workshop a pour but de permettre aux étudiants de se constituer leur propre boîte à outils pour la conception de projets culturels innovants, en fonction des outils ayant fait leur preuve auprès de milieux professionnels reconnus ET de l'appétence personnelle de chaque étudiant.

Pour atteindre cet objectif, deux intervenants respectivement professionnels du pilotage de projet en matière de transformation numérique d'une part, et du design d'autre part, viendront exposer leur propre boîte à outils, témoigner de leurs usages et enseigner comment apprendre à s'en servir. Puis il sera proposé aux étudiants de constituer des équipes de trois ou quatre de manière à expérimenter ces outils en situation réelle, durant un sprint de maquettage d'un projet culturel. Les équipes seront épaulées par les intervenants.

En fil rouge de ce processus, des interactions via les réseaux sociaux professionnels et via un jeu d'auto-évaluation en temps réel, publié lui-aussi en temps réel, seront proposées, de manière à ce qu'avec la contrainte de temps et la nécessité de vélocité de réalisation y afférente, les équipes expérimentent une coopération réciproque 2.0.

Ainsi l'utilisation des outils, selon un équilibre d'itérations collectives et individuelles, permettra à la fin et à chacun de se constituer son trousseau d'outils.

*Pierre GEORGES, Digital designer, fondateur de Digital42morrow, cabinet conseil AMOA d'expertise digitale, et de l'Université Populaire du Numérique. Enseignant de l'Agilité et du Design thinking à l'Université Bordeaux Montaigne. Enseignant de la MOA de développement web puis ERP à l'UF information de l'Université des Sciences et Technologies de Bordeaux. Web designer et chef de projet certifié scrum master et PO. Mastère Expert en stratégie digitale et BTS en Info. industrielle.*



# BLOC ECONOMIE ET GESTION DE LA CULTURE

Le secteur culturel connaît une période de mutation profonde, qui nous oblige à retravailler et acquérir de nouvelles compétences indispensables à la gestion de nos projets. La diversité des financements publics et privés qui se tisse autour des projets, la transversalité des thématiques abordées et la multiplicité des partenariats nous amènent à collaborer avec des interlocuteurs de secteurs différents et à des échelles géographiques variables.

Pour que l'ingénieur culturel devienne un facilitateur de conception et gestion de projet, il doit s'équiper d'outils pratiques dans les domaines du droit (droit du travail, propriété intellectuelle, droit des contrats...), de la gestion administrative et financière et de la gestion des ressources humaines. Le bloc Economie et Gestion de la Culture permet d'acquérir ces compétences et d'en comprendre les fondamentaux afin d'être en mesure de trouver les informations et ressources indispensables à l'ingénieur culturel en situation professionnelle.

**Responsable : Sophie GUENEBAUT**

<b>BLOC ECONOMIE ET GESTION DE LA CULTURE</b> <b>S. Guénebaut</b> <b>Compétences de l'ingénieur</b>	<b>Management des organisations (S.Guénebaut) 20h - 4 ECTS</b>	
	<b>Spécificités juridiques (Aude Rouyère) 18h - 3 ECTS</b>	
	<b>Problématiques économiques des organisations culturelles C.Oudeyer - O.Du Payrat 18h - 3 ECTS</b>	<b>Workshop économie 2D</b>
	<b>Gestion, comptabilité, fiscalité (JL.Mirat) 36h - 3 ECTS</b>	

## Management des organisations culturelles – Sophie GUENEBAUT [20h]

Les étudiants approfondiront leurs connaissances sur les trois éléments fondamentaux et interdépendants du management : la gestion du personnel, la gestion financière, et l'environnement juridique. Le cours s'articule autour de 7 modules : la fonction personnel dans l'entreprise, es approches du travail ; es spécificités du secteur culturel ; Droit du travail, instances représentatives du personnel et les conventions collectes ; les contrats du travail ; la gestion de projets internationaux, artistes et travailleurs et partenaires étrangers ; les contrats commerciaux.

## Spécificités juridiques de la culture – Aude ROUYERE [18h]

Ce cours est destiné d'une part à présenter aux étudiants les contraintes juridiques qui encadrent la gestion des projets culturels et d'autre part à les sensibiliser aux droits et devoirs liés au respect de la propriété intellectuelle dans le cadre des activités culturelles à l'heure des TIC. En utilisant les apports du cours, les étudiants devront élaborer des travaux qui feront l'objet d'une restitution orale collective et d'un rapport écrit. Thèmes abordés (programme indicatif) : la liberté d'expression et ses limites ; les aspects juridiques de l'emploi dans le secteur culturel ; les logiques juridiques des modèles économiques de la culture ; la protection contre les contrefaçons ; droits d'auteur et supports numériques ; la conservation du patrimoine.

**Evaluation** : assiduité, restitution orale, support écrit

## Problématiques économiques des organisations culturelles

### Cécile OUDEYER – Olivier DU PAYRAT – 18h

Le modèle de la subvention et de la dépendance publique a longtemps constitué le référentiel économique quasi unique du monde culturel français. Des mutations de fond modifient désormais les modes d'organisation d'un monde culturel inéluctablement conduit à repenser son inscription dans un environnement socio-économique marqué par la mondialisation, l'omniprésence du numérique, le développement durable, le tourisme et marketing territorial, etc. La capacité à gérer et assumer la transition vers des modèles économiques revisités, qui restent largement à explorer, représente un enjeu majeur des formes économiques des projets culturels aujourd'hui. Sans doute la pression budgétaire accentue-t-elle cette mutation, mais l'émergence de référentiels récents (économies créatives) ou réactivés (économie sociale et solidaire) participe d'une nécessaire prise en compte d'un facteur économique que l'on avait coutume de cantonner surtout aux domaines relevant des industries culturelles. Il faut donc appréhender ces mutations économiques non pas pour elles-mêmes ou comme une fin en soi, mais comme une invitation à penser et observer les innovations sociales et les nouvelles modalités d'organisation du monde culturel, sans minimiser l'importance du facteur humain et de l'investissement en « capital immatériel » (notamment à travers l'acquisition des compétences nécessaires et le développement de la capacité stratégique et entrepreneuriale).

En s'intéressant à l'économie des projets culturels, il s'agira d'aborder, à travers des interventions successives de professionnels, les problématiques économiques des organisations culturelles dans différents champs et sur différents territoires. L'objectif est de donner à voir un éventail d'approches et d'expériences à l'œuvre, d'en mesurer l'intérêt et le bénéfice mais aussi les difficultés ou limites rencontrées par les acteurs culturels, et de susciter la réflexion et l'échange. Ce cycle entend aider les étudiants à mieux cerner les enjeux économiques inhérents à tout projet créatif ou artistique, que ce soit sous l'angle micro-économique (en se penchant sur une action spécifique) ou sous un angle macro-économique (en regardant le projet d'une structure établie, ou d'une institution), et contribuer à anticiper les changements en cours et à venir.

#### Bibliographie indicative

- *Rapprocher la culture et l'économie sociale et solidaire*. Rapport de Bernard Latarjet pour le Labo de l'ESS et la Fondation Crédit Coopératif, janvier 2018
- *L'économie de la culture de Françoise BENHAMOU*, Poche, 28 septembre 2017
- *Economie des arts et de la culture*, de François Mairesse et Fabrice Rochelandet, A. Colin, 2015
- *Livre vert Libérer le potentiel des industries culturelles et créatives*, Commission européenne 2010
- Bernard Stiegler, *Pour une nouvelle critique de l'économie politique*, Galilée, 2009
- Yann Moulier Boutang, *Le capitalisme cognitif*. La nouvelle grande transformation. Paris, 2007, Multitudes/idées, Ed. Amsterdam
- Jean-Pierre Jouyet et Maurice Lévy, *L'économie de l'immatériel - La croissance de demain*, 2007, La documentation française
- André Gorz, *L'immatériel, Connaissance, valeur et capital*, 2003, Galilée
- Pierre-Michel Menger, *Portrait de l'artiste en travailleur, Métamorphoses du capitalisme*, 2002, Ed. du Seuil et La République des idées
- Richard Florida, *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure and Everyday Life*, 2002. Basic Books
- J. Howkins, *The Creative Economy : How People Make Money from Ideas*, New York, 2001, Penguin Books



*Diplômée d'école de commerce (HEC) et en histoire de l'art (1<sup>er</sup> cycle de l'Ecole du Louvre), Cécile Oudeyer a travaillé de 2001 à 2008 au Musée du Louvre en tant que Chargée d'études et du développement des publics, puis Chargée de communication des expositions et enfin, Responsable administrative et financière du Département des Peintures. Elle intègre l'équipe de Cap Sciences de 2008 à 2013, en tant que Directrice adjointe. Après avoir occupé le poste de Directrice du Développement et de la communication, elle est désormais depuis juin 2018, Directrices des Publics à l'Opéra National de Bordeaux.*



*Olivier du Payrat est administrateur des monuments nationaux en Bordelais (château ducal de Cadillac, abbaye de La Sauve-Majeure et tour Pey-Berland à Bordeaux) depuis fin 2014. Il a précédemment dirigé le Centre régional du livre d'Aquitaine après avoir établi le Service industries culturelles & créatives du Conseil régional d'Aquitaine (2006-2011). Auparavant, il avait fondé et dirigé le Centre culturel du couvent de la Tourette (Le Corbusier), été DAF de l'Institut Lumière à Lyon, secrétaire général de l'agence d'architecture Valode & Pistre à Paris, et servi le Ministère de la Culture finlandais. Impliqué sur les enjeux de transmission, et économiste de la culture de formation, il est investi de longue date dans le mastère IPCI.*



## **Application workshop économie (10h)**

Les étudiants mettent en application les apprentissages du cours « formes économiques » à partir des projets sur lesquels ils travaillent tout au long de l'année dans le cadre de leur module « conception de projet » (Bloc applicatif) et lors d'un séminaire applicatif.

# **Droit et fiscalité de la culture – Jean-Louis MIRAT [36 h]**

**OBJECTIF** : Permettre aux étudiants d’appréhender la problématique de la gestion d’une activité culturelle : lecture de l’information financière, compréhension des principaux principes comptables et fiscaux, utilisation des outils de gestion, et cela au travers de supports théoriques et d’exemples concrets.

## **INTRODUCTION** sur l’environnement culturel

### **LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA COMPTABILITE**

- Principes généraux
- Les principales écritures comptables : achats, ventes, amortissements, provisions, ...
- Les spécificités culturelles : plan comptable, subventions, fonds dédiés, coproduction, coréalisation, billetterie, contribution des bénévoles...
- Le bilan, le compte de résultat et l’annexe
- Le contrôle des comptes et les intervenants extérieurs.

### **LA FISCALITE**

- Les principes généraux de la fiscalité en France
- La fiscalité de l’entreprise culturelle
- La fiscalité de l’association culturelle (base de l’instruction fiscale du 15/9/98, ...)

### **SOCIAL**

- Les différents intervenants (AGESSA, maison des Artistes...) et l’environnement social (temps de travail, conventions collectives, heures supplémentaires...)
- Les différents contrats de travail
- Le bulletin de paie : personnel permanent, intermittent du spectacle

### **LES OUTILS DE GESTION**

- Les budgets : méthodologie et suivi budgétaire
- Les tableaux de bord : recherche de l’information pertinente
- La comptabilité analytique
- Seuil de rentabilité, capacité d’autofinancement ; fonds de roulement.

### **Bibliographie :**

- Le Guide comptable de l’entreprise du spectacle, Edition Juris Service –AGEC.
- Le Guide fiscale des activités culturelles, Edition Juris Service –AGEC,
- L’Entreprise de spectacles et les contrats de spectacles, Edition Delmas.

## BLOC APPLICATIF

Dans le cadre d'un Master culturel professionnalisant, les pratiques proposées aux étudiant.e.s sous forme de stages, observations, exercices concrets ou chantiers effectués au sein d'entreprises artistiques et culturelles et/ou de collectivités publiques comme les rencontres avec des professionnels sous forme de conférences et d'interventions sont essentielles. Les connaissances acquises comme les réseaux amorcés contribuent à l'insertion professionnelle et complètent les savoirs et connaissances acquises durant la formation universitaire.

Ces pratiques sont encadrées par des intervenants professionnels et des enseignants tuteurs qui aident l'étudiant.e. à se doter des outils méthodologiques nécessaires à l'ingénierie de projet et à formaliser sa démarche afin d'engager son parcours professionnel.

Ces éléments – qui font partie du cursus obligatoire – s'agrémentent de la participation volontaire à des « chantiers », le cas échéant pilotés par le CIS UBIC (*cf. infra*) où les étudiants peuvent s'engager dans la mise en œuvre d'un projet répondant à une commande extérieure.

**Responsable : François POUTHIER**

<b>BLOC ACCOMPAGNEMENT</b> <b>F. Pouthier</b>	Conférences de méthode (F.Pouthier - A.Péraud - S.Guénébaud - H.Montagnac) - 20h	
	Séminaire de rentrée	Séminaire M1-M2
	Conception de projets - S.Guénébaud & al - 10h x 5 - 4 ECTS	
	MEMOIRE et ACCOMPAGNEMENT APPRENTISSAGE - 2x12h - 30 ECTS (8h-mémoire)	

### Conférences de Méthode – [20 h]

**Hélène MONTAGNAC - Alexandre PERAUD – Sophie GUENEBAUD  
- François POUTHIER**

Les conférences de méthode ne constituent pas des cours à proprement parler, mais des espaces de travail collectif au sein desquels les étudiants doivent pouvoir acquérir des compétences méthodologiques (maîtrise de l'oral...), individuelles ou collectives, confronter leurs expériences et trouver un espace d'échanges libres. Le contenu des conférences est ainsi très varié :

- Présentation d'exposés
- Accueil de professionnels
- Accompagnement aux stages
- Préparation du Mémoire
- Exercices pratiques

La conférence de méthode est également le lieu où se déploient des « chantiers », formule hybride à mi-chemin entre analyse de cas, travaux pratiques et prestation, qui offre l'opportunité aux étudiants, dans une démarche commune M1/M2, de s'engager dans un projet entrant dans une logique de commande ou de prestation dans le cadre d'un partenariat entre la formation et un ou plusieurs acteurs publics ou privés du champ culturel.

## Conception de projets – Sophie GUENEBAUT (coordination)

### Objectif pédagogique

Ce module professionnel de Master 2 est consacré à la conception et à la formulation d'un projet culturel par un groupe d'étudiants (librement constitué par les étudiants eux-mêmes lors d'un workshop de rentrée), encadré par un enseignant-tuteur.

L'initiative du projet peut faire suite au travail réalisé dans le cadre du séminaire de Master 1 ou résulter d'une proposition du groupe d'étudiants lui-même. Les propositions sont soumises à l'accord du responsable des séminaires avant tout début de travail.

La finalité du travail est de rédiger un « Projet culturel » articulant étude d'opportunité et étude de faisabilité, proposant le cas échéant un ou plusieurs scénarios comme autant de modalités de proposition, puis de le présenter à l'ensemble de la promotion à la fin du second semestre. Il s'agit bien d'un exercice pédagogique qui sera évalué sur la capacité à définir, de façon originale, cohérente et réalisable un projet culturel, sur lequel on conserve un regard critique. Son lancement effectif n'est pas demandé, (même s'il n'est pas interdit...).

### Modalités

Les étudiants participent en début d'année à un atelier de deux jours au terme desquels seront proposés et adoptés collectivement un objet/projet de travail par groupe. Chaque groupe se verra attribuer un tuteur avec lequel il prendra contact sous quinzaine. Le groupe s'organise ensuite pour rassembler les ressources documentaires, interroger les personnes ressources et réunir les éléments (technique, financier, juridique, humain, etc.) nécessaires au montage du projet. L'enseignant-tuteur suit le travail et fournit une assistance-conseil et une aide méthodologique au groupe pour la conduite du travail.

### EVALUATION

Ce travail donne lieu :

- à la rédaction d'un pré-projet, remis à la fin du premier semestre, et qui fait l'objet d'une notation par l'enseignant-tuteur, prise en compte dans le cadre de l'UE5 du 1er semestre ;
- à l'établissement d'un document écrit qui n'exclut pas une certaine originalité. Si ce document est bien le résultat du travail collectif de tout un groupe, une note individuelle rédigée par chaque étudiant(e) présentant sa motivation à s'inscrire dans ce projet, la nature de ses contributions et son enrichissement théorique et pratique individuel complète le document remis en deux exemplaires à l'enseignant-tuteur, au plus tard le jour de la présentation orale. Le travail fait l'objet d'une notation par l'enseignant-tuteur, sur le fond (contenu et processus) et sur la forme (document et présentation orale - 50%).

Chaque projet est présenté à l'ensemble de la promotion et des enseignants-tuteurs lors d'un regroupement à la fin du semestre, auquel les étudiants de 1ère année seront également invités. Chaque présentation est organisée et animée par le groupe concerné qui dispose d'1h30, installation, questions, débat et pause compris. Cette présentation est l'occasion de confronter des regards autour d'un même objet, de discuter de la faisabilité des projets proposés et de porter sur eux un regard critique, et plus globalement de débattre des problèmes culturels.

## Stage professionnel - François POUTHIER (coordination)

Dès le début du Master, il s'agit pour chaque étudiant de préparer ses stages, c'est-à-dire de les intégrer de manière dynamique à son projet de formation puis à son projet professionnel, afin de pouvoir ensuite le valoriser au mieux. Le choix du lieu, des missions de stage, loin d'être négligeable, est primordiale et déterminante dans une formation professionnalisée. Dans le cadre de la formation, le stagiaire sera assisté par un enseignant-tuteur qui le guidera dans sa démarche de recherche de stage. L'étudiant.e peut également s'appuyer sur ses expériences précédentes et/ou sur les modules d'observation ou de conception et les chantiers professionnels qui lui sont proposés. La fonction du tuteur consiste aussi à orienter l'étudiant dont il a la responsabilité vers des collègues qui ont une connaissance plus spécifique du secteur professionnel ou géographique qui intéresse l'étudiant. Ces contacts informels ne remettent pas en cause la responsabilité pédagogique du tuteur.

### La formation en master professionnel IPCI comporte deux stages obligatoires

- le 1<sup>er</sup> se situe en fin de M1.
- le deuxième s'effectue à l'issue du 2<sup>ème</sup> semestre de la deuxième année, du 1<sup>er</sup> février à la fin août (durée de 12 à 24 semaines). Ce stage doit s'inscrire dans le parcours professionnel que l'étudiant souhaite entamer. Explicitement centré sur une réalisation ou la mise en œuvre d'un projet au sein de la structure d'accueil, il peut être en étroite relation avec le mémoire professionnel dont il constitue en principe le terrain d'analyse ou d'application. Le stage fait l'objet d'un « entretien professionnel » remis au tuteur de la structure d'accueil, d'une auto-évaluation écrite de l'étudiant(e) qui permettent aux enseignants-tuteur d'apprécier les acquis de l'étudiant(e) et d'un « portrait » d'un professionnel rencontré lors de son stage.

L'évaluation des parcours de stage au sien du Master se fait sur les deux années en cumulant la note du stage de M1 pour 1/3 et la note du stage de M2 pour 2/3.

#### Modalités administratives

Les stages effectués par les étudiants du Master IPCI s'inscrivent bien entendu dans le cadre de la réglementation nationale en vigueur et des modalités propres à l'Université Bordeaux Montaigne :

- Chaque stage doit faire l'objet d'une convention entreprise-université-étudiant en 3 exemplaires. La convention est à saisir en ligne par l'étudiant sur la plateforme ESSOR ;
- Pour des raisons juridiques relatives à la responsabilité civile et à la couverture sociale, il est interdit de commencer un stage avant signature par les parties : entreprise, stagiaire et université.
- En master pro, l'assiduité est obligatoire : on ne peut être envisagé un stage pendant des cours.
- Tout stage d'une durée supérieure à deux mois (de date à date) doit donner lieu au versement de l'indemnité légale par l'employeur. Une convention qui ne prévoit pas ce versement sera refusée.
- Le stage de deuxième année doit faire l'objet d'une fiche missions remplie avant le début du stage.
- Des dérogations pour le prolongement du stage sont éventuellement accordées au sein du Master, selon une procédure propre qui suit le même circuit de validation que la convention originelle. Les dérogations ne peuvent en aucun cas porter sur plus de la moitié de la durée obligatoire. Elles sont exclusivement accordées sous forme d'avenant et ne peuvent donc être portées directement sur la convention initiale.

## Mémoire – Alexandre PERAUD (coordination)

Le mémoire professionnel demandé en M2, en Ingénierie de projets culturels et interculturels comme dans la plupart des formations équivalentes, n'est ni un rapport de stage, ni un rapport d'observation ou la présentation d'une situation donnée. C'est le résultat rédigé d'un travail de recherche universitaire portant sur une situation, un enjeu ou un problème professionnel. Sur le plan formel, c'est un travail de 70/80 pages, bibliographie comprise, plus les annexes éventuelles, répondant aux normes universitaires du point de vue du style, du référencement d'une part, et bien sûr de la mise en page, de l'expression et de l'orthographe d'autre part.

### La démarche qui préside à la rédaction du mémoire

- Est problématisée et questionne la réalité professionnelle. Quel que soit le domaine culturel concerné et quel que soit le rapport que le sujet entretient avec le(s) stage(s), le mémoire ne se réduit pas au récit d'une expérience, ni à la compilation de documents ; c'est une recherche personnelle, produisant un savoir inédit à partir d'un questionnement particulier ;
- Est méthodique et a pour objectif de vérifier des hypothèses afin de les confirmer ou de les infirmer et d'établir des ponts entre la théorie et la pratique ;
- Montre une certaine distance critique vis à vis de son sujet ;
- Se construit à partir d'un terrain d'étude propre, en rapport ou non avec le(s) stage(s) effectué(s) pendant la formation ; de ce point de vue, le recueil de données et de témoignages présente une importance cardinale et repose sur une méthodologie de recherche ;
- Cherche des fondements théoriques dans des lectures scientifiques. Le chercheur situe ainsi sa démarche personnelle dans le cadre plus global d'une démarche collective ;

### Concrètement :

Fin octobre, chaque étudiant doit remettre une note d'intention dans laquelle doivent figurer le cadre professionnel d'intérêt, la problématique assortie d'hypothèses de recherche, la méthode de recherche proposée, la faisabilité ou les contraintes de réalisation, des éléments de bibliographie (livres, articles, rapports, sites...), les mots-clés associés au projet, un titre provisoire, le nom du directeur contacté (qui doit avoir donné son accord pour vous diriger). Cette note d'intention sera remise également au directeur du mémoire.

### La direction de mémoire

C'est un des enseignants de la formation, universitaire ou professionnel, qui accompagne l'étudiant aux différentes étapes de son travail, et notamment la définition du sujet du mémoire, le plan, la recherche de documents ou de personnes-ressources, la rédaction du mémoire, la préparation de la soutenance. Il est possible de solliciter un enseignant d'un autre département voire d'une autre université. En règle générale, c'est à l'étudiant de solliciter son directeur de mémoire, pour des rencontres de travail qu'il devra toujours préparer par un écrit : projet de plan, pages rédigées, lectures. Titre et plan du mémoire devront être acceptés par le directeur avant le 1er décembre.

**A titre indicatif** pour ce qui est des règles de présentation formelle du mémoire

<http://cours-iep.univ-lyon2.fr/mod/resource/view.php?id=1471>

<http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=1035>

La soutenance est publique et a lieu deuxième quinzaine de septembre, chaque candidat disposant d'une heure pour présenter son travail et répondre aux questions des membres du jury composé de professionnels et d'enseignants.

## **UBIC – Université Bordeaux Inter Culture**

**UBIC (Université Bordeaux Inter Culture)** est une centre d'innovation sociétale (IDEX) rassemblant des laboratoires, des enseignants-chercheurs, des doctorants, ... autour d'objets d'étude qui interrogent la place et le rôle de la culture au sein des continuum socio-économiques. UBIC intervient auprès d'acteurs culturels publics, para-publics ou privés pour des accompagnements en termes de diagnostic, AMO, formation...

**Chargée de mission : Laetitia DEVEL** - [ubic@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:ubic@u-bordeaux-montaigne.fr)

**Direction scientifique : Alexandre PERAUD**

### **DEMI JOURNEE BANALISEE – tous les mardis matins**

La demi-journée banalisée du mardi matin est le lieu et l'espace où se déploient des temps consacrés aux modules d'observation M1 et des « chantiers », formule hybride à mi-chemin entre analyse de cas, travaux pratiques et prestation, qui offre l'opportunité aux étudiants, dans une démarche commune M1/M2 sous couvert d'UBIC de s'engager dans un projet entrant dans une logique de commande ou de prestation dans le cadre d'un partenariat entre la formation et un ou plusieurs acteurs publics ou privés du champ culturel.

## **Association CULTIV' ACTIONS**

Créée en 2009 par les étudiants du master Ingénierie de projets culturels et interculturels, l'association Cultiv'actions offre son soutien aux étudiants dans l'organisation et la mise en place de projets culturels, non seulement sur le campus mais également au-delà.

L'association a déjà organisé de nombreux colloques, des expositions, des concerts, des visites culturelles et participe chaque année aux Campulsations qui célèbrent la rentrée universitaire.

L'association n'attend plus que vos idées pour animer l'année universitaire.

Suivez-nous sur Facebook [www.facebook.com/Cultivactions?fref=ts](https://www.facebook.com/Cultivactions?fref=ts)

Contact par mail : [cultivactions@gmail.com](mailto:cultivactions@gmail.com)

# **Master 2**

## **Ingénierie de projets culturels et interculturels**

Responsable : François Pouthier

Responsables des Blocs : Sophie Guénebaut – Hélène Montagnac

Responsable administrative : Christine Vigneau

[Christine.vigneau@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:Christine.vigneau@u-bordeaux-montaigne.fr)

[www.masteripci.fr](http://www.masteripci.fr)